

VENDREDI 24 MAI 2024



Faculté des Lettres & Sciences Humaines

9 h 00 ————— Accueil

9 h 30 ————— TABLE RONDE 3

Accompagner

animée par

Marie-Laure Déroff

LABERS - UBO

avec

Claire Burgaud

Pôle Enfance Famille - UDAF 29

Yvonne Guichard-Claudic

Abri-côtier - Concarneau

Virginie Leclerc

Maison relais Ker Antonia, Dinard

Alexandre Levant

Solidarité Femmes90

Marie Prigent

Les Ajoncs, Croix-Rouge française, Brest

11 h 30 ————— CONCLUSION

Olivia Paul

LP3C - Univ Brest

Nathalie Savard

LIRTES - Université Paris Est Créteil

Le devenir des enfants exposés



Illustration issue de l'ouvrage «Violence. La parole de l'enfant exposé.e» - Solidarité Femmes 90

du 23/5 au 24/5 2024 **Les enfants au cœur des violences conjugales**



ENTRÉE GRATUITE SUR INSCRIPTION
marielaure.deroff@univ-brest.fr



📍 Amphi 3
Faculté de lettres & Sciences Humaines
20, rue Duquesne - Brest



PROGRAMME

Journées d'étude organisées par
le GTI violences de genre - MSHB
et le LABERS

JOURNÉES D'ÉTUDES

LES ENFANTS AU CŒUR
DES VIOLENCES CONJUGALES

En France, la question des enfants dans les violences conjugales a tardé à émerger. Ce n'est qu'en 2008, dans le second plan de lutte contre les violences faites aux femmes (2008-2010) que la question de l'impact des violences conjugales sur l'enfant se trouve inscrite au nombre des objectifs. Des préconisations sont alors diffusées aux professionnels susceptibles d'accueillir et d'aider les victimes afin qu'une attention particulière soit portée à la situation des enfants (Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité, 2008). Par ailleurs, la caractérisation de la situation des enfants en contexte de violences conjugales a fait l'objet de débats : enfants témoins ou enfants victimes ? Si un décret datant de novembre 2021 permet désormais de les considérer comme victimes et non plus comme simples témoins, qu'en est-il aujourd'hui de la prise en compte, de l'accompagnement des enfants dans les diverses interventions dont font l'objet les situations de violences conjugales. À partir de quelles manifestations comportementales de l'enfant, de quels indicateurs considère-t-on nécessaire/légitime d'intervenir au titre de sa protection ? Quelles modalités d'accompagnement pour l'enfant ? Comment se conjugue accompagnement d'une femme-mère victime et de son.ses enfant.s ? Les structures de protection de l'enfance et les structures accompagnant les femmes victimes de violences parviennent-elles aujourd'hui à travailler ensemble et si oui de quelle manière ? C'est à ces questions que tenteront de répondre ces journées d'étude croisant interventions de chercheur.euses et de professionnel.les, ou bénévoles.

13 h 30

Accueil

14 h 00

CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

Simon Lapierre

PH.D. École de service social de l'Université d'Ottawa

*État des connaissances sur les enfants
et les violences conjugales*

14 h 45

TABLE RONDE 1

Évaluer les impacts sur les enfants

animée par

Gwenola Sueur - LABERS - UBO

avec

Anne Cattagni KleinerChargée de recherche, Unité de médecine des violences
Centre Universitaire Romand, Suisse*Vivre exposé-e à la violence dans le couple :
une étude donne la parole aux enfants*

et

Margaux Chapel

Psychologue, experte auprès des tribunaux

Marie Flejo

Psychologue, Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger, CHU Brest

16 h 30

TABLE RONDE 2

Prévenir et protéger

animée par

Pierre-Guillaume Prigent - LABERS - UBO

avec

Anna MatteoliDirectrice du CIDFF 67 et chercheuse associée
à la faculté de droit de Strasbourg*L'autorité parentale à l'épreuve des violences
au sein des couples*

et

Mathilde Delespine

Sage-femme, Maison des femmes Rennes

Cynthia Aricat

Magistrate au parquet des mineur.es, Brest